



ÉVALUATION D'IMPACT DE LA DOTATION D'ACTION TERRITORIALE



SYNTHÈSE #1

DISPOSITIF DE L'INSTITUT BREAK POVERTY
RETOUR SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA DAT
DANS LES PREMIERS TERRITOIRES

- FÉVRIER 2021 -

SYNTHÈSE DU RAPPORT

RETOUR SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA DAT DANS LES PREMIERS TERRITOIRES

La Dotation d'Action Territoriale est un dispositif visant à créer des alliances territoriales réunissant entreprises, pouvoirs publics et associations pour lutter contre la pauvreté des jeunes sur les territoires. Premier d'une série de trois publications, le rapport 2021 propose un premier bilan du déploiement de la DAT et met en évidence les premiers effets observés.

LE DÉPLOIEMENT DE LA DAT EN CHIFFRES



LES OBJECTIFS

D'ICI 2022

50 territoires cibles

100 000 jeunes ciblés à l'issue de ce déploiement

LES PREMIÈRES RÉALISATIONS

AU 31.12.2020

DAT

8

territoires ont mis ou mettent en place une DAT

3

ont d'ores et déjà financé des associations



48

entreprises partenaires

51%
TPE/PME

35%
ETI

14%
GE



20

associations soutenues

2

agissant pour la Petite Enfance

11

luttant contre le Décrochage Scolaire

7

agissant pour l'Insertion Professionnelle

LES TROIS TERRITOIRES PILOTES SUR LESQUELS PORTE CE PREMIER RAPPORT



Béthune
Pas-de-Calais



Nantes
Loire Atlantique



Romans-sur-Isère
Drôme



DES ASSOCIATIONS DONT LES CAPACITÉS D'ACTION AUPRÈS DES JEUNES DÉFAVORISÉS SE RENFORCENT



ASSOCIATIONS

- **7 ASSOCIATIONS** sont soutenues en moyenne sur chaque territoire.
- **30 000 EUROS** en moyenne collectés par an pour chaque association soutenue dans le cadre de la DAT.
- **3 À 4 ENTREPRISES PARTENAIRES** en moyenne se sont engagées auprès de chaque association soutenue.
- **80% DES ASSOCIATIONS** estiment que la DAT a contribué à renforcer leur pérennité économique.
- **67% DES ASSOCIATIONS** estiment que la DAT a été déterminante pour leur démarche de changement d'échelle.

DES JEUNES QUI BÉNÉFICIENT D'OPPORTUNITÉS CROISSANTES DANS LES TERRITOIRES



BÉNÉFICIAIRES

- **3 233 BÉNÉFICIAIRES** jeunes, parents et professionnels ont été accompagnés dans le cadre des projets soutenus par la DAT dans les trois premiers territoires.
- **84 % DES JEUNES ACCOMPAGNÉS** sont décrits par les associations comme étant en évolution positive à l'issue des actions soutenues par la DAT.

DES ENTREPRISES LOCALES QUI RENFORCENT LEUR MÉCÉNAT SOCIAL



ENTREPRISES

- **16 ENTREPRISES** se sont engagées sur trois ans en moyenne pour chaque territoire concerné par la DAT.
- **175 000 EUROS** de fonds privés sont collectés en moyenne par an et par territoire.
- **88 % DES ENTREPRISES** déclarent que la DAT les a aidées à comprendre le rôle qu'elles peuvent jouer dans la lutte contre la pauvreté sur le territoire.
- **36% DES ENTREPRISES** déclarent avoir réalisé une action de mécénat social pour la première fois grâce à la DAT.
- **71 % DES DONS** proviennent de TPE, PME et ETI contre 46% en moyenne pour ce type d'entreprises en France (données ADMICAL), traduisant une démocratisation du mécénat parmi les plus petites entreprises.
- **70% DES ENTREPRISES** déclarent que leur action de mécénat avec la DAT a permis d'améliorer leur ancrage territorial.

SOMMAIRE

- 1** | LA DOTATION D'ACTION TERRITORIALE :
OBJECTIFS ET RÉALISATIONS P. 05
- 2** | L'ÉVALUATION D'IMPACT DE LA DAT P. 08
- 3** | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT
SUR LES ASSOCIATIONS P. 10
- 4** | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT
SUR LES JEUNES EXPOSÉS À LA PAUVRETÉ P. 13
- 5** | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT
SUR LES ENTREPRISES P. 18
- 6** | PROCHAINES ÉTAPES POUR APPRÉHENDER
L'IMPACT DE LA DAT P. 21

1 | LA DOTATION D'ACTION TERRITORIALE : OBJECTIFS ET RÉALISATIONS

2 | L'ÉVALUATION D'IMPACT DE LA DAT

3 | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT SUR LES ASSOCIATIONS

4 | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT SUR LES JEUNES EXPOSÉS À LA PAUVRETÉ

5 | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT SUR LES ENTREPRISES

6 | PROCHAINES ÉTAPES POUR APPRÉHENDER L'IMPACT DE LA DAT

LA DOTATION D'ACTION TERRITORIALE

OBJECTIFS ET RÉALISATIONS AU 31.12.2020

LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ DÈS LE PLUS JEUNE AGE

A travers son action, la DAT poursuit **trois grands objectifs** : prévenir les effets de la pauvreté sur les jeunes enfants, lutter contre le décrochage scolaire et améliorer les conditions d'accès au premier emploi. Ces axes d'intervention répondent à trois constats forts :

- **La pauvreté affecte les conditions de développement des jeunes enfants** et produit des effets néfastes tout au long de leur vie ; une intervention précoce doit ainsi permettre de modifier leurs perspectives d'intégration sociale et économique.
- **Les enfants issus de milieux défavorisés ont un risque accru de décrochage scolaire** ; un accompagnement renforcé et de qualité de ces jeunes doit permettre de diminuer ce risque.
- **Les freins à l'insertion professionnelle pour les primo-entrants sur le marché du travail sont nombreux**, particulièrement s'agissant des jeunes les moins diplômés.

UN LEVIER CLÉ : FAVORISER LE MÉCÉNAT SOCIAL

Face aux besoins de soutien et d'accompagnement des jeunes issus de milieux défavorisés – accrus à l'occasion de la crise sanitaire – le tissu associatif local apparaît comme le plus à même d'apporter une réponse pertinente. Pourtant, **cette offre « associative » ne suffit pas aujourd'hui pour couvrir l'ensemble des besoins constatés** sur le territoire et l'une des raisons de cette fragilité du secteur réside dans le manque de financement privé.

Face à cette difficulté de financement, **encourager les pratiques de mécénat des entreprises** permettrait à la fois aux acteurs économiques privés de renforcer leurs liens avec le territoire mais aussi d'offrir **un puissant levier de développement aux structures associatives** active localement, dans les domaines du soutien à la parentalité, à la scolarité et à l'insertion des jeunes dans l'emploi.

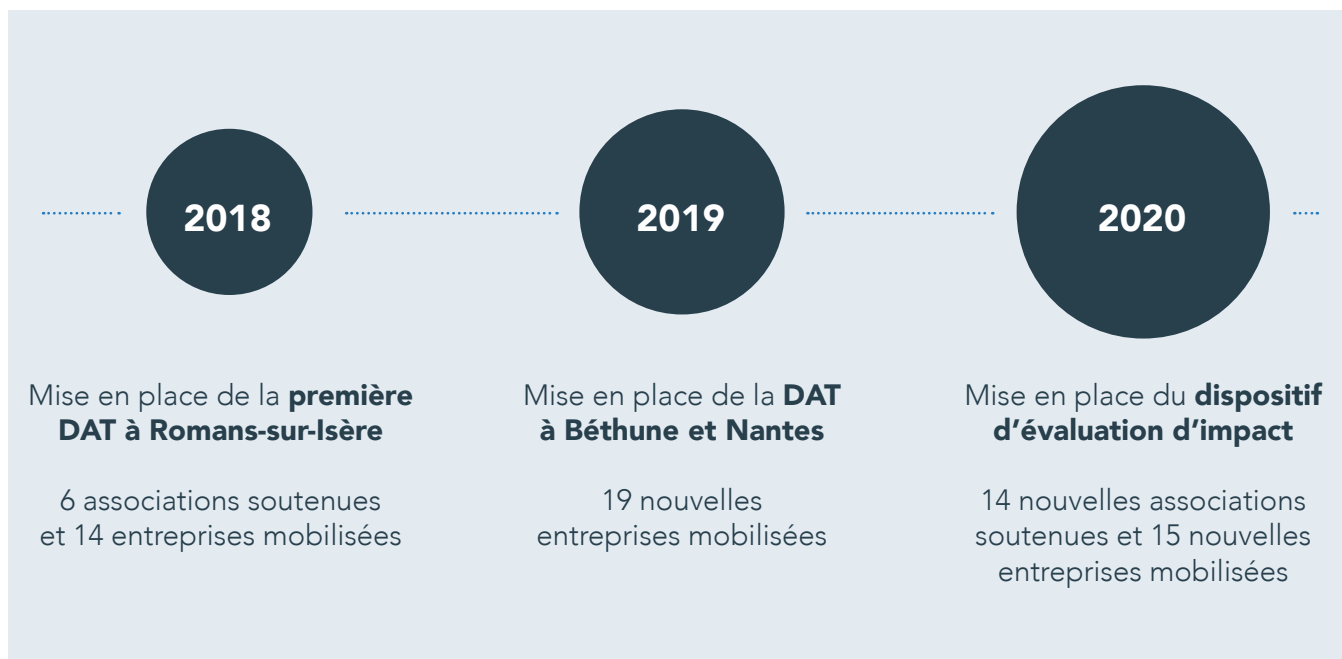
C'est ce levier que l'Institut Break Poverty cherche à mobiliser avec la DAT.

OÙ EN EST LA DAT AUJOURD'HUI ?

Au cours de l'année 2020, **3 territoires « pilotes »** ont mis en place une DAT : Romans-sur-Isère, Béthune et Nantes métropole. Fruit d'une étroite collaboration entre l'Institut Break Poverty (équipe nationale et Délégués régionaux) et une série de partenaires clés (collectivités locales, conseils départementaux, MEDEF, chambres de commerce et d'industrie, mouvement associatif, etc.), le modèle de gouvernance de la DAT encourage les alliances territoriales.

Comme dans de nombreuses autres structures, la crise sanitaire a ralenti le déploiement de la DAT, mais **5 nouveaux territoires** sont aujourd'hui mobilisés et commenceront à financer des associations en 2021. La dynamique de développement est ensuite appelée à se poursuivre : à fin 2022, ce sont **50 territoires qui seront concernés** par la DAT, pour toucher près de **100 000 enfants et jeunes**.

DÉVELOPPEMENT DE LA DAT SUR LES TERRITOIRES PILOTES



A fin 2020, le dispositif a permis de **mobiliser 48 entreprises locales**, soit 16 entreprises par territoire, de **collecter en moyenne 175 000 euros de dons** par an et par territoire et d'apporter un **soutien à 21 projets associatifs**, soit 7 projets par territoire.

1 | LA DOTATION D'ACTION TERRITORIALE :
OBJECTIFS ET RÉALISATIONS

2 | L'ÉVALUATION D'IMPACT DE LA DAT

3 | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT
SUR LES ASSOCIATIONS

4 | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT
SUR LES JEUNES EXPOSÉS À LA PAUVRETÉ

5 | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT
SUR LES ENTREPRISES

6 | PROCHAINES ÉTAPES POUR APPRÉHENDER
L'IMPACT DE LA DAT

L'ÉVALUATION D'IMPACT DE LA DAT

UN DISPOSITIF D'ÉVALUATION MIS EN PLACE AU LANCEMENT DE LA DAT

L'institut Break Poverty a développé un dispositif d'évaluation d'impact de la DAT utilisé avec le soutien des associations locales. La vocation de ce dispositif est double : il s'agit d'abord d'**appréhender de façon régulière les actions de la DAT et leurs effets** sur les associations, les entreprises et les jeunes. A horizon de plusieurs années, il s'agit également de **préparer une étude approfondie des impacts** de la DAT sur la pauvreté et l'exclusion des jeunes sur les territoires.

Ce dispositif repose sur **deux enquêtes par questionnaire annuelles** à destination des associations et des entreprises et sur **un outil de suivi** (système d'information) développé pour les besoins de l'évaluation. Les effets directs de la DAT sur les entreprises et associations sont ainsi appréhendés directement par l'équipe Break Poverty tandis que ses effets indirects sur les jeunes sont appréhendés par les associations sur le terrain. Pour les appuyer dans ce travail, l'équipe Break Poverty a développé **une liste d'environ 30 indicateurs** parmi lesquels les associations peuvent librement sélectionner ceux qui correspondent le mieux à leur activité. Des outils de collecte de données correspondants sont mis à leur disposition.

Plusieurs **entretiens** d'approfondissement ont également été menés en préparation de ce rapport avec des parties prenantes de la DAT localement et au niveau national (cabinet du Secrétariat d'État à la jeunesse et à l'engagement, Conseil départemental de la Sarthe, Conseil départemental de la Somme, Ville de Villefontaine, ADMICAL).

Les résultats exposés dans les prochaines pages sont issus de l'étude des trois premiers territoires pilotes (Romans-sur-Isère, Nantes et Béthune) Ils doivent donc être appréhendés comme des **premières tendances** et **premiers enseignements** à confirmer auprès des futurs territoires d'implantation de la DAT.

PORTÉES ET LIMITES DU RAPPORT

L'opinion de Koreis est que la démarche d'évaluation d'impact restituée dans le présent rapport repose sur une **construction théorique robuste** (cf. théorie du changement et questions évaluatives présentés en annexes), et sur des **processus de collecte et analyse de données transparents**. Le présent rapport permet ainsi à Break Poverty de partager un **référentiel solide** pour ses travaux d'évaluation d'impact de la DAT, traduisant la logique d'action de la DAT et les mécanismes de changement social étudiés.

Bien que satisfaisant au regard du stade de développement de la DAT, le volume de données de suivi et de réponses à l'enquête recueillies **reste intrinsèquement réduit**. Koreis souligne que cette limite conduit à une restitution avant tout descriptive – et moins analytique – des données collectées. L'ensemble du document restitue ainsi de **premières indications** concernant les effets de la DAT sur ses parties prenantes, qui **demandent à être consolidées et nuancées** dans le cadre des prochains rapports.

Koreis souligne enfin que la **définition de l'impact** mobilisée dans le rapport est celle d'un effet indirect survenant comme conséquence des résultats (définition notamment adoptée par la Social Impact Investment Taskforce du G8). Le présent rapport ne proposant **pas d'analyse d'attribution**, il ne répond en revanche pas à une autre définition pouvant être adoptée par certains lecteurs – à savoir celle d'un effet causalement attribuable à l'action étudiée (définition par exemple proposée par l'EVPA 2014). En fonction de la définition retenue par le lecteur, le présent rapport peut donc être appréhendé comme un travail sur les Résultats de la DAT et non sur ses Impacts au sens le plus exigeant du terme.

1 | LA DOTATION D'ACTION TERRITORIALE :
OBJECTIFS ET RÉALISATIONS

2 | L'ÉVALUATION D'IMPACT DE LA DAT

3 | **LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT
SUR LES ASSOCIATIONS**

4 | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT
SUR LES JEUNES EXPOSÉS À LA PAUVRETÉ

5 | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT
SUR LES ENTREPRISES

6 | PROCHAINES ÉTAPES POUR APPRÉHENDER
L'IMPACT DE LA DAT

LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT SUR LES ASSOCIATIONS

DES CAPACITÉS D'ACTION AUPRÈS DES JEUNES DÉFAVORISÉS QUI SE RENFORCENT

Les premiers résultats de l'étude confirment **une amélioration de la situation et des capacités d'intervention des associations** accompagnées.

Cette amélioration concerne en premier lieu le **renforcement des moyens des associations** :

- chaque association a récolté en moyenne 29 126 euros par an de plus grâce à la DAT.
- elles bénéficient en moyenne de 3 à 4 nouvelles entreprises mécènes.
- les associations ont ainsi pu renforcer leurs effectifs salariés : 46,7% des associations déclarent ainsi avoir recruté en CDI, CDD ou en alternance suite au soutien de la DAT, avec un renfort représentant en moyenne un poste équivalent temps plein (1 ETP).

Au-delà d'un renforcement des moyens à court terme, on peut souligner que le **modèle économique des associations s'améliore** :

- du fait d'une hybridation des moyens de financement via une croissance notable du financement privé dans les budgets : la part du financement privé a cru en moyenne de 23,2 points dans le budget des projets soutenus.
- via un renforcement des compétences des acteurs : 60% des associations déclarent que l'accompagnement de la DAT leur a permis de renforcer leur compétences en matière de levée de fonds.

Dans les premiers territoires étudiés, le renforcement des moyens des associations et l'amélioration du modèle économique aboutit souvent à un **changement d'échelle** : 67% des associations soutenues estiment que l'accompagnement de la DAT s'est avéré déterminant dans leur démarche de changement d'échelle.



UNE ACTION QUI RÉPOND AUX BESOINS DES ASSOCIATIONS

Les principaux effets mentionnés ici confirment que la DAT permet de lever certains freins majeurs au développement associatif :*

- *La fragilité économique des associations reposant majoritairement sur des fonds publics*
- *à l'origine d'un faible degré de professionnalisation se caractérisant notamment par une faible part de salariés dans l'équipe ou des manques de compétences en matière de levée de fonds privés*
- *autant de freins qui obèrent la capacité des associations à se développer et à changer d'échelle*

*Voir notamment ADDES 2013, CPCA 2014, CFF 2015, FONDA 2015, UDES 2016, et analyse Koreis

Enfin, si les associations parviennent à accompagner plus de bénéficiaires, elles déclarent aussi pouvoir **mieux les accompagner** :

- 80% des associations déclarent parvenir à mieux réaliser leur mission sociale grâce à la DAT.
- Une amélioration notamment liée à la visibilité supplémentaire dont dispose les associations et au fait que pour 87% d'entre elles, la DAT a été propice à nouer de nouveaux partenariats opérationnels permettant d'améliorer la prise en charge des bénéficiaires.

Au final, ces premiers résultats confirment que **la DAT contribue à répondre aux besoins actuels des associations** intervenant auprès des enfants et des jeunes (voir encadré). Des besoins considérablement renforcés par la crise sanitaire liée au COVID-19.



DES BESOINS RENFORCÉS DANS LE CONTEXTE COVID

« Le besoin d'accompagnement des associations a été renforcé par la crise sanitaire [...]. Beaucoup d'associations ont perdu des ressources : baisse de cotisations, baisse de subventions liée au nombre de bénéficiaires, diminution des revenus d'activité, etc. »



ANTOINE EVENNOU

Directeur du cabinet de la Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée de la jeunesse et de l'engagement

L'ANALYSE DE BREAK POVERTY

Les premiers résultats sont très **encourageants** car ils confirment que le **dispositif répond pleinement aux besoins du secteur associatif** : disposer de plus de moyens afin de pouvoir changer d'échelle. L'apport du mécénat privé (~30k€ par association par an en moyenne) souvent affecté au renforcement des structures, permet aux associations, dans leur grande majorité, de changer d'échelle.

Au-delà de cet impact purement quantitatif, on constate aussi un **renforcement qualitatif de l'action des associations** : elles renforcent leurs compétences en matière de levée de fonds, elles nouent de nouveaux partenariats, elles réalisent mieux leur mission sociale. De tels résultats sont liés au suivi et à l'accompagnement extra-financier apporté aux associations dans le cadre des DAT. En effet, la mise en lien permanente avec les acteurs locaux jugés pertinents (collectivité, acteurs de l'action sociale, etc.), les points de suivi réalisés tous les trimestres, les diverses formations à l'évaluation d'impact ou à la collecte de fonds privés ont contribué à renforcer les compétences des associations soutenues.

- 1 | LA DOTATION D'ACTION TERRITORIALE :
OBJECTIFS ET RÉALISATIONS
- 2 | L'ÉVALUATION D'IMPACT DE LA DAT
- 3 | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT
SUR LES ASSOCIATIONS
- 4 | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT
SUR LES JEUNES EXPOSÉS À LA PAUVRETÉ**
- 5 | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT
SUR LES ENTREPRISES
- 6 | PROCHAINES ÉTAPES POUR APPRÉHENDER
L'IMPACT DE LA DAT

LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT SUR LES JEUNES EXPOSÉS À LA PAUVRETÉ

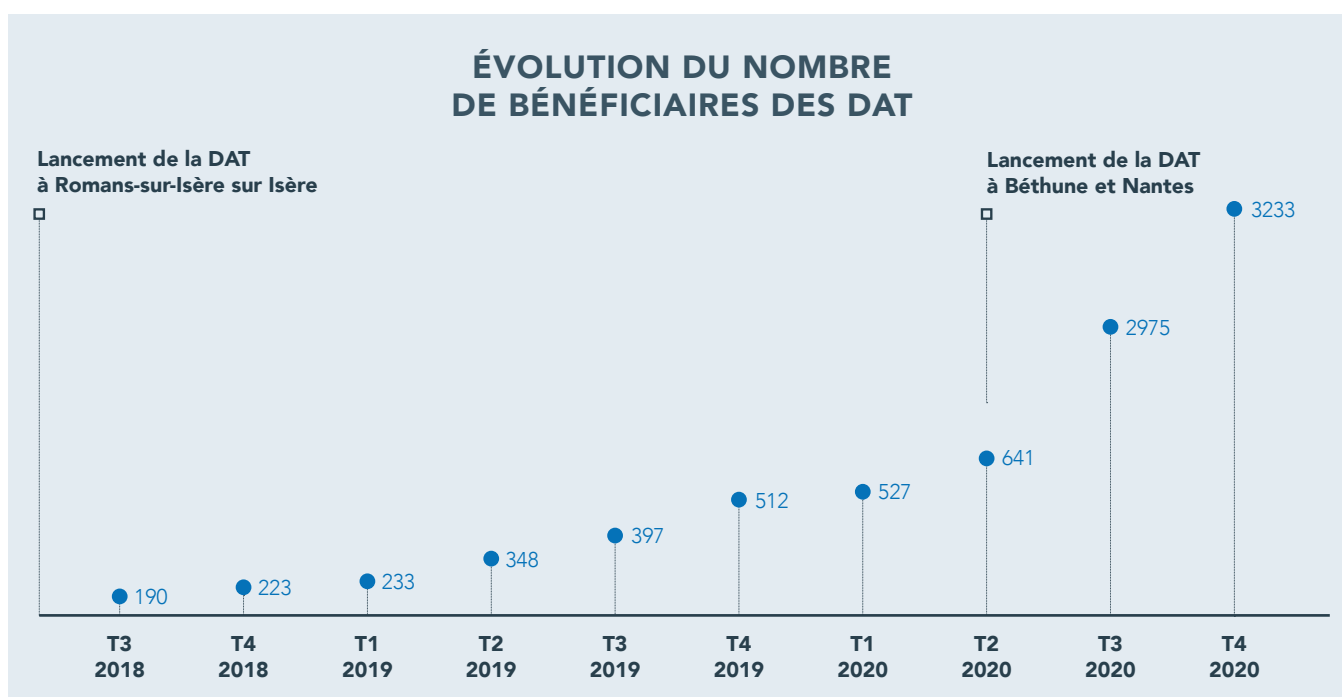
DES CHANCES DE RÉUSSITE QUI AUGMENTENT

Le principal résultat obtenu par la DAT est une **augmentation des solutions d'accompagnement disponibles** sur ses territoires d'implantation – conséquence directe du changement d'échelle des projets associatifs locaux. Dans chaque territoire, un nombre accru d'enfants et de jeunes exposés à la pauvreté a pu bénéficier d'un accompagnement par une association en lien avec ses besoins du moment, en lien avec les trois thématiques couvertes (petite enfance, décrochage scolaire et insertion professionnelle).

Le nombre de **personnes accompagnées dans le cadre des projets soutenus par la DAT depuis son lancement s'élève à 3 233** :

- 520 parents ont été accompagnés pour améliorer les conditions de développement de leurs enfants en bas âge.
- 2637 jeunes en risque de décrochage scolaire ont été suivis dans le but d'améliorer leur parcours et leurs résultats à l'école.
- 76 jeunes ont été aidés dans la formalisation de leur projet professionnel ou dans l'accès à leur premier emploi.

Comme l'indique la figure ci-dessous, le nombre de bénéficiaires a cru notablement en 2020 avec le lancement des projets Nantais et Béthunois au deuxième trimestre.



Quels résultats pour ces jeunes accompagnés ? Pour appréhender plus précisément la contribution de la DAT à l'amélioration de la trajectoire des jeunes, Break Poverty demande également aux associations soutenues de recenser les bénéficiaires connaissant une évolution positive à l'issue de leur accompagnement. In fine, on dénombre 84% des jeunes accompagnés à Romans-sur-Isère qui ont pu bénéficier d'une évolution positive à l'issue de leur accompagnement. A titre d'exemple, ce sont 35 jeunes accompagnés par l'association Coup de Pouce qui ont amélioré leur niveau de lecture. Ce sont également 4 jeunes accompagnés par l'association « les Plombiers du Numérique » qui ont intégré un emploi pérenne.

SUR LE TERRAIN, DES JEUNES QUI RÉUSSISSENT GRÂCE AUX ASSOCIATIONS SOUTENUES



ROMANS
SUR ISÈRE

La Digitale Académie prévient le décrochage scolaire post-bac de jeunes bacheliers qui manquent de moyens pour suivre des études supérieures loin de chez eux. Accueillis dans un campus entièrement rénové en plein cœur de Romans-sur-Isère, les jeunes peuvent désormais accéder à plus de 3 000 formations à distance et bénéficier d'un accompagnement individuel et collectif tout au long de leur parcours pour favoriser leur réussite.

Depuis l'ouverture du campus en Septembre 2019, **29 jeunes ont suivi une formation** au sein de la Digitale Académie de Romans-sur-Isère.

100% des jeunes estiment qu'ils se sont ouverts à de nouveaux horizons grâce à la Digitale Académie.

65% des jeunes ont obtenu leur diplôme ou sont passés en année supérieure malgré le Covid, et 100% sont restés dans des parcours de formation.

Proximité

ROMANS
SUR ISÈRE

L'association Proximité propose un parrainage réalisé par des personnes actives dans le monde du travail auprès de jeunes en difficulté, afin de les aider dans leur scolarité et/ou dans leur orientation et insertion professionnelle.

46 binômes formés depuis le début de la DAT en septembre 2018.

85% des jeunes accompagnés estiment pouvoir mener un projet professionnel/personnel adapté à leurs aspirations grâce à l'accompagnement.

95% des jeunes ont gagné en motivation et confiance en eux grâce au parrainage.

l'envol BÉTHUNE

L'Envol est un centre d'art et de transformation sociale qui utilise l'art comme levier de reconstruction et de réinsertion professionnelle à destination de jeunes décrocheurs. Il propose un programme de 7 mois réalisé dans le cadre d'un service civique, où les jeunes bénéficient de cours de chant, de danse et de théâtre, pour aboutir à une représentation théâtrale dont ils sont les acteurs.

12 personnes accompagnées chaque année

70% de sorties positives (retour en formation ou en emploi)

L'IMPACT TERRITORIAL DE LA DAT

Les territoires et les collectivités sont considérés également comme bénéficiaires de la DAT.

En premier lieu, les territoires sont ciblés en fonction de leurs problématiques sociales. En l'occurrence, les DAT se déploient prioritairement sur des **territoires fragilisés** au sein desquels les niveaux de précarité sont largement supérieurs à la moyenne française (voir encadré ci-dessous). En faisant le choix de se concentrer sur les publics jeunes, l'Institut Break Poverty vise à endiguer le déterminisme social et in fine réduire la pauvreté. A ce stade, il est encore trop tôt pour estimer la contribution des DAT à la prévention de la pauvreté sur les territoires bien que les **premiers signaux semblent positifs**. A cet égard, de nouveaux territoires (Département de la Somme ci-dessous) reconnaissent une approche pertinente qui les a motivé à s'engager dans la dynamique à la fin de l'année 2020.

LES TERRITOIRES D'IMPLANTATION DE LA DAT : DES TERRITOIRES FRAGILISÉS



France



Romans-sur-Isère



Nantes



Béthune

TAUX DE PAUVRETÉ GLOBAL*	14,8%	21%	42%	28%
TAUX DE PAUVRETÉ DES JEUNES**	20%	30%	50%	40%

*INSEE 2020 - ** Estimation BPF

||

« Notre enjeu est de travailler sur une pauvreté endémique qui est présente dans plusieurs secteurs du Département et qui se transmet d'une génération à l'autre »



DAVID RAUSCENT

Directeur de projet attractivité - mécénat social
Conseil départemental de la Somme
territoire porteur de trois DAT

||

« Monsieur le Maire de Villefontaine s'est intéressé très tôt au projet Digitale Académie de la ville de Romans-sur-Isère trouvant cette réponse très pertinente pour la jeunesse de notre territoire. Beaucoup de jeunes renoncent à leurs études en raison de freins financiers, familiaux ou liés à la mobilité. »



ISABELLE FANJAT

Directrice
Direction égalité et cohésion sociale
Mairie de Villefontaine
territoire porteur d'une DAT

En second lieu, la DAT vise à **doter les collectivités d'une meilleure couverture des besoins des populations exposées à la pauvreté**. En effet, au moment de l'implantation des dispositifs locaux, un manque de solutions d'accompagnement adaptées aux besoins des jeunes a été diagnostiqué dans chaque territoire. Là encore, s'il peut apparaître prématuré de conclure sur une meilleure couverture des besoins, il s'agira, lors des prochains rapports, de confirmer les premiers signaux positifs aperçus sur cette première évaluation. Premiers signaux laissant supposer que certaines collectivités ont pu, grâce à la DAT, se doter de dispositifs complémentaires aux dispositifs de droit commun existants. A titre d'exemple, grâce à la DAT, la ville de Romans-sur-Isère a pu mettre en place la Digitale Académie, dispositif facilitant la poursuite d'études supérieures à distance pour des jeunes qui n'auraient pas eu les moyens de poursuivre leurs études supérieures dans d'autres localités (Grenoble, Lyon, Montpellier).

11

«La force de la DAT est cette idée de partir des besoins du territoire, pour identifier et accompagner des associations qui répondront à ces besoins. Cette approche nous paraît particulièrement pertinente. [...] Le modèle de la DAT devient aujourd'hui une référence sur l'accompagnement des jeunes. Ce modèle pourrait être décliné sur d'autres thématiques.»



MARION BAUDIN

Responsable Promotion du mécénat et développement régional, ADMICAL

L'ANALYSE DE BREAK POVERTY

Ces premiers éléments, bien que collectés sur un périmètre restreint – la DAT à Romans-sur-Isère qui a débuté en 2018, les DAT de Béthune et Nantes qui se sont lancées durant l'année 2020 – révèlent d'ores et déjà que **des résultats concrets peuvent être obtenus rapidement**.

A cet égard, soulignons **l'impressionnante adaptabilité des associations** dans un contexte de pandémie de COVID qui a changé fondamentalement les modalités d'accompagnement de bon nombre d'associations. Malgré cette crise, les résultats affichés ici révèlent que les associations ont pu poursuivre leur accompagnement tout en conservant un fort impact sur leurs bénéficiaires. Ce succès est notamment marqué par le fait que 84% des bénéficiaires constatent une évolution positive.

Enfin, notons que le prochain rapport permettra de **disposer d'éléments d'analyse plus robustes quant à l'impact** de l'action des associations sur les bénéficiaires. En effet, une dizaine d'indicateurs supplémentaires seront suivis par domaine d'intervention permettant d'explicitier les effets concrets des associations sur leurs bénéficiaires (ex : nombre de jeunes ayant pu rattraper scolairement ou encore nombre de jeunes ayant trouvé un emploi ou une formation à la suite de l'accompagnement reçu, etc.)

- 1 | LA DOTATION D'ACTION TERRITORIALE :
OBJECTIFS ET RÉALISATIONS
- 2 | L'ÉVALUATION D'IMPACT DE LA DAT
- 3 | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT
SUR LES ASSOCIATIONS
- 4 | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT
SUR LES JEUNES EXPOSÉS À LA PAUVRETÉ
- 5 | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT
SUR LES ENTREPRISES**
- 6 | PROCHAINES ÉTAPES POUR APPRÉHENDER
L'IMPACT DE LA DAT

LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT SUR LES ENTREPRISES

DES ENTREPRISES LOCALES QUI RENFORCENT LEUR MÉCÉNAT SOCIAL

Les premiers résultats de l'étude confirment le **rôle facilitateur de la DAT** dans la mise en place d'actions de mécénat social.

Tout d'abord, la DAT contribue à la **sensibilisation des entreprises** au rôle qu'elles peuvent jouer en matière de lutte contre la pauvreté :

- 91% d'entre elles déclarent que la DAT les a aidé à mieux comprendre les problématiques de pauvreté sur leur territoire.
- 88% déclarent que la DAT les a aidé à comprendre le rôle qu'elle peuvent jouer dans la lutte contre la pauvreté sur le territoire.
- 91% déclarent que la DAT leur a permis d'accéder à des projets pertinents.

Cette sensibilisation ainsi que les outils d'accompagnement des entreprises contribuent à une **démocratisation du mécénat** qui prend plusieurs formes :

- **Des entreprises qui donnent pour la première fois** : 36% des entreprises ont ainsi fait du mécénat social pour la première fois grâce au dispositif.
- **Des TPE/PME et ETI qui s'engagent massivement** comparativement aux données nationales : 71% des budgets de mécénat des DAT proviennent ainsi de TPE/PME/ETI contre 46% au national (voir ci-contre). Par ailleurs, ces entreprises s'engagent aussi de manière substantielle par rapport aux données nationales : le don médian des TPE partenaires est de 3 000 euros (contre 800 euros au niveau national) et de 5 000 euros pour les PME (contre 4 135 euros au niveau national)*.

Levier clé de cet engagement, **les informations de suivi** fournies aux mécènes sont de nature à rassurer les entreprises : 72% des entreprises déclarent que l'accompagnement de la DAT leur a permis d'avoir accès aux informations dont elles avaient besoin sur l'impact des projets soutenus.



UNE ACTION QUI RÉPOND AUX CARENCES DU MÉCÉNAT SOCIAL EN FRANCE

Les principaux effets mentionnés ici confirment que la DAT permet de lever de nombreux freins au mécénat social qui reste encore peu développé en France :*

- *Moins de 2% des entreprises font du mécénat social en France*
- *Un mécénat qui est surtout une affaire de grandes entreprises : les TPE, PME et ETI ne représentent que 46% des montants de mécénat en France*
- *Un constat notamment lié au fait que TPE et PME disposent de peu de moyens de suivi et d'évaluation : 16% déclarent en disposer contre 92% pour les grandes entreprises. Ce qui représente un frein à leur engagement.*

*ADMICAL 2020, et analyse Koréis

Ces informations de suivi et d'évaluation sont aussi reconnues comme un levier clé de la valorisation des actions de mécénat. A cet égard les entreprises soulignent trois principales **retombées positives** de leurs actions de mécénat :

- La communication interne et externe : 79% des entreprises mobilisées ont pu valoriser la DAT via des actions de communication interne ou externe.
- L'ancrage territorial : 70% déclarent que leur mécénat a renforcé leur ancrage territorial.
- La marque employeur : 60% des entreprises mobilisées déclarent que la DAT a été bénéfique pour leur image de marque employeur.

11

«A Romans-sur-Isère, la DAT a permis de créer un réseau de mécènes mobilisables selon les projets à réaliser. La commune de Villefontaine souhaite se saisir de la DAT pour créer aussi un réseau d'entreprises similaires. Des contacts ont déjà été pris avec déjà des propositions concrètes.»



ISABELLE FANJAT

Directrice

Direction égalité et cohésion sociale

Mairie de Villefontaine

territoire porteur d'une DAT

L'ANALYSE DE BREAK POVERTY

1. Ces résultats confirment l'importance du dispositif dans **la prise de conscience du rôle concret que peuvent jouer les entreprises en matière de lutte contre la pauvreté** sur les territoires. Cet impact est la conséquence du travail de sensibilisation et de vulgarisation que Break Poverty réalise auprès des entreprises. La lutte contre la pauvreté est un sujet complexe à appréhender, savoir comment s'engager l'est encore plus. La DAT contribue ainsi à rendre ce sujet intelligible et opérationnel pour les entreprises.
2. Ces résultats confirment une autre intuition fondamentale qui a présidé à la création de la DAT. **Les entreprises souhaitent s'engager mais certaines d'entre elles ne disposent pas des outils pour le faire.** En proposant des projets associatifs « clés en main » aux entreprises et en leur fournissant des données de suivi robustes et régulières, de nouvelles entreprises s'engagent – plus d'un tiers ont donné pour la première fois – et surtout, le mécénat social cesse d'être uniquement une affaire de grande entreprise. C'est ainsi que TPE, PME et ETI représentent la grande majorité des dons sur les territoires (plus de 70% contre moins de la moitié à l'échelle française)
3. Enfin, le dispositif renforce **les collaborations entre des mondes qui sont en général peu amenés à collaborer** – entreprises et pouvoirs publics – comme le souligne les 70% d'entreprises évoquant un ancrage territorial renforcé. Force de constater que la DAT, via les nombreuses rencontres qu'elle engendre (réunion de présentation, réunions de suivi, visites d'entreprises, visites d'associations, etc.) contribue à créer des alliances territoriales nouvelles au service de la lutte contre la pauvreté.

1 | LA DOTATION D'ACTION TERRITORIALE :
OBJECTIFS ET RÉALISATIONS

2 | L'ÉVALUATION D'IMPACT DE LA DAT

3 | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT
SUR LES ASSOCIATIONS

4 | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT
SUR LES JEUNES EXPOSÉS À LA PAUVRETÉ

5 | LES EFFETS DES ACTIONS DE LA DAT
SUR LES ENTREPRISES

6 | PROCHAINES ÉTAPES POUR APPRÉHENDER
L'IMPACT DE LA DAT

PROCHAINES ÉTAPES

POUR APPRÉHENDER L'IMPACT DE LA DAT

DES IMPACTS À OBSERVER DANS LE TEMPS LONG

Comme l'ensemble des actions de l'Institut Break Poverty, la Dotation d'Action Territoriale a pour vocation d'enrayer le déterminisme social et de lutter durablement contre la pauvreté.

La logique de l'action de la DAT est d'accompagner des associations et entreprises (effets directs), pour qu'elles puissent contribuer à améliorer les trajectoires des jeunes bénéficiaires (effets indirects).

Ces effets, notamment indirects, ne pourront bien sûr pleinement s'observer que dans le temps long – et l'étude des impacts de la DAT devra donc se faire de façon progressive.

TROIS RAPPORTS D'ÉVALUATION D'IMPACT SUCCESSIFS

Ce rapport est donc le premier d'une série de trois publications – proposées en 2021, 2022 et 2023 – qui permettront une évaluation complète de la DAT.

Il constitue une première étape fournissant des éléments de suivi déjà robustes qui permettront par la suite d'aller plus loin sur plusieurs sujets et de confirmer les tendances.

#1

DÉBUT 2021

Rapport d'impact #1

**Mise en place de la DAT :
les besoins des parties
prenantes et les premiers
effets observés**

#2

DÉBUT 2022

Rapport d'impact #2

**Déploiement de la DAT et
effets sur les Associations
et Entreprises**

#3

DÉBUT 2023

Rapport d'impact #3

**Bilan du déploiement de
la DAT et effets sur les
Jeunes bénéficiaires**



ANNEXES

ANNEXES

PRINCIPALES DONNÉES DE SUIVI

VOLUME DE DONS PAR TYPOLOGIE D'ENTREPRISE PARTENAIRE

	Romans-sur-Isère		Béthune		Nantes		Total	
	Montant en euros	Part vs Tot Général	Montant en euros	Part vs Tot Général	Montant en euros	Part vs Tot Général	Montant en euros	Part vs Total TPE/PME/ETI/GE
TPE	5 000	1%	8 000	7%	1 600	1%	14 600	2%
PME	83 400	16%	17 500	14%	23 750	9%	124 650	16%
ETI	322 500	60%	6 000	5%	83 000	30%	411 500	53%
GE	69 500	13%	40 000	33%	118 000	43%	227 500	29%
TOTAL	480 400	90%	71 500	59%	226 350	83%	778 250	100%

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS SOUTENUES PAR LA DAT

	2019				2020			
	01/03	01/06	01/09	01/12	01/03	01/06	01/09	01/12
ROMANS-SUR-ISÈRE	6	6	6	6	6	6	6	6
BÉTHUNE	0	0	0	0	0	5	5	5
NANTES	0	0	0	0	5	9	9	9
TOTAL	6	6	6	6	11	20	20	20

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES PARTENAIRES DE LA DAT

	2019				2020			
	01/03	01/06	01/09	01/12	01/03	01/06	01/09	01/12
ROMANS-SUR-ISÈRE	14	14	15	15	15	15	16	16
BÉTHUNE	0	3	5	7	8	8	8	10
NANTES	0	0	0	11	18	22	22	22
TOTAL	14	17	20	33	41	45	46	48

BÉNÉFICIAIRES ACCOMPAGNÉS PAR LES ASSOCIATIONS SOUTENUES

	2019				2020			
	01/03	01/06	01/09	01/12	01/03	01/06	01/09	01/12
ROMANS-SUR-ISÈRE	233	348	397	512	527	641	791	829
BÉTHUNE	0	0	0	0	0	0	50	89
NANTES	0	0	0	0	0	0	2134	2315
TOTAL	233	348	397	512	527	641	2975	3233

ANNEXES

PRÉCISIONS SUR L'ÉTUDE D'IMPACT

LA THÉORIE DU CHANGEMENT DE LA DAT

Pour structurer la démarche d'évaluation d'impact social, un référentiel a été formalisé de façon à détailler les parties prenantes de la DAT et leurs besoins, les actions de la DAT et les effets attendus en contribution à la prévention du déterminisme et à la lutte contre la pauvreté. Ce référentiel synthétise **la logique de l'action de la DAT**.

NOS QUESTIONS ÉVALUATIVES

- Quels sont les besoins diagnostiqués sur le(s) territoire(s) en termes de prévention et lutte contre la pauvreté ?
- Quels sont les effets de la DAT sur les ASSOCIATIONS accompagnées?
- Quels sont les effets de la DAT sur les ENTREPRISES accompagnées?
- Quels sont les effets de la DAT sur les TERRITOIRES marqués par des problématiques de pauvreté?
- Quels sont les effets de la DAT sur les bénéficiaires JEUNES?
- Dans quelle mesure les effets observés sont-ils attribuables à l'action de la DAT?
- Quels sont les facteurs / MODALITÉS d'actions spécifiques déterminant l'atteinte des résultats auprès des Associations, Entreprises et Jeunes ?

ANNEXES

PRÉCISIONS SUR L'ÉTUDE D'IMPACT

LES BÉNÉFICIAIRES ET LEURS BESOINS

ENFANTS & JEUNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ

- **Des inégalités dès la petite enfance ayant une influence forte sur la réussite scolaire et professionnelle** (retards dans le développement, et conditions de développement inappropriées, du fait de l'absence de soutien aux parents et de la préparation insuffisante des professionnels)
- **Une exposition plus forte au décrochage scolaire** (difficultés liées au parcours scolaire, au contexte scolaire et à l'accompagnement des décrocheurs)
- **Des freins à l'insertion professionnelle durable** (liés à la formalisation du projet professionnel, à la recherche d'emploi et au maintien dans le poste)

TERRITOIRES MARQUÉS PAR LES PROBLÉMATIQUES DE PAUVRETÉ

- **Une couverture insuffisante et/ou inadaptée des besoins diagnostiqués sur le territoire** (soutien à la petite enfance, prévention du décrochage, insertion professionnelle)
- **Un potentiel de financement inexploité pour les actions sociales** (faible diffusion des pratiques de mécénat, faible intensité des actions de mécénat, part insuffisante du financement privé dans le budget des actions sociales)

ASSOCIATIONS LOCALES DE PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

- **Des freins au développement et à la pérennisation de projets** (faible professionnalisation, difficulté de financement, freins à l'innovation et au changement d'échelle...)

ENTREPRISES LOCALES

- **Des freins au mécénat limitant le soutien aux actions sociales** (sensibilisation et mobilisation insuffisante autour du mécénat, difficultés dans la mise en œuvre et la valorisation d'actions de mécénat)

LES ACTIONS DE LA DAT

Compréhension et documentation des besoins des Jeunes en situation de pauvreté sur les territoires (diagnostic qualitatif et quantitatif des besoins des territoires, travaux de recherche et expertise autour de la prévention et de la lutte contre la pauvreté)

Mobilisation des acteurs des territoires pour endiguer la pauvreté (identification de projets locaux de prévention et lutte contre la pauvreté, démarchage, mobilisation et levée de fonds auprès des entreprises locales, identification, formation et accompagnement des référents DAT, mise à disposition d'outils sur une plateforme numérique, autres actions visant au renforcement de la notoriété de la DAT)

Soutien technique et financier à des projets associatifs innovants et/ou transformants (financement des projets sélectionnés, suivi de l'avancement & mesure d'impact des projets financés)

LES EFFETS ATTENDUS

ASSOCIATIONS LOCALES DE PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

- **Un renforcement des capacités** (renforcement de la visibilité et de la crédibilité, renforcement des équipes et des partenariats, amélioration de la pérennité économique, changement d'échelle des projets et capacité d'innovation accrue)

TERRITOIRES MARQUÉS PAR LES PROBLÉMATIQUES DE PAUVRETÉ

- **Développement des partenariats et de la coordination** autour du parcours des jeunes
- **Couverture accrue des besoins diagnostiqués sur le territoire** en termes de soutien à la petite enfance, de prise en charge des décrocheurs sur le territoire, et d'accompagnement à l'insertion professionnelle sur le territoire

ENFANTS & JEUNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ (effets indirects)

- **Développement dès la petite enfance** (amélioration du développement des jeunes enfants, amélioration des conditions de développement via un soutien aux parents vulnérables et aux professionnels)
- **Prévention du décrochage scolaire** (amélioration du parcours et des résultats scolaires, amélioration du contexte scolaire...)
- **Accès au premier emploi** (formalisation d'un projet professionnel, levée des freins à la recherche d'emploi, insertion professionnelle effective et durable)

ENTREPRISES LOCALES

- **Un renforcement du mécénat des entreprises dans les territoires** (accès facilité à des projets, facilitation des démarches de don, du suivi et de l'évaluation des projets, amélioration de la marque, de la marque employeur et de l'ancrage territorial, pérennisation de l'engagement de l'entreprise)

UNE CONTRIBUTION À L'ENRAYEMENT DU DÉTERMINISME SOCIAL DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE ET À LA LUTTE DURABLE CONTRE LA PAUVRETÉ

ANNEXES

PRÉCISIONS SUR L'ÉTUDE D'IMPACT

LES OUTILS MIS EN PLACE



EFFETS SUR LES BÉNÉFICIAIRES FINAUX

Effets étudiés

**Développement dès la Petite Enfance
Prévention du décrochage
Accès au premier emploi**

Outils

- 3 indicateurs dont 2 choisis librement par les associations en fonction de leur activité et de leurs préférences
- Un suivi SI par le Référent
- Des questionnaires ad hoc administrés par les Associations à leurs bénéficiaires



EFFETS SUR LES ASSOCIATIONS

Effets étudiés

Montée en capacité des associations

Outils

- 22 indicateurs communs à toutes les associations
- Un suivi SI par le Référent (6 indicateurs)
- Un questionnaire administré annuellement par IBP aux associations impliquées (20 questions)



EFFETS SUR LES ENTREPRISES

Effets étudiés

Renforcement du mécénat

Outils

- 23 indicateurs communs à toutes les entreprises
- Un suivi SI par le Référent
- Un questionnaire administré annuellement par IBP aux entreprises impliquées (16 questions)



EFFETS SUR LES TERRITOIRES

Effets étudiés

Couverture accrue des besoins

Outils

- Un diagnostic territorial réalisé systématiquement par BPF et les Référents
- Un suivi annuel de la situation territoriale réalisé autour de quelques indicateurs clés



UN RAPPORT ANNUEL SUR L'ACTIVITÉ ET LES EFFETS DE LA DAT DANS CHACUN DE SES TERRITOIRES D'IMPLANTATION.



ADRIEN BAUDET

*Consultant & Chercheur en impact social
Docteur en sciences de gestion*

Tel : 06 31 55 73 84

Mail : adrien@koreisconseil.com

www.koreisconseil.com



INSTITUT —————
BREAK POVERTY

CHRISTOPHE SANCHEZ

Directeur des programmes

81 rue de Lille - 75007 Paris

Tel : 06 89 30 80 35

Mail : csanchez@breakpoverty.com

www.breakpoverty.com